



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 13 numéro 7

## Courses provinciales de canots et de rabaskas à Lac-Édouard

Juillet 2019



Le samedi 13 juillet 2019, aura lieu la cinquième édition de la course provinciale de canots et de rabaskas sur le lac Édouard.

### L'événement se tiendra au Domaine Lac Édouard.

Cette année encore, une quarantaine de canotiers et plus de 120 rameurs en rabaskas seront présents au départ. C'est donc plus de 150 participants.

**Ne manquez pas cette épreuve provinciale qui est une des étapes du Circuit provincial conduisant à la Classique internationale de canots.**

#### Horaire de la journée :

9 h 30	Inscription des canotiers
11 h 30	Départ officiel de la course de canots
12 h	Départ officiel de la course de rabaskas
12 h	Dîner sous le grand chapiteau
17 h	Fin des festivités

**Dîner : Au menu : Hot-dog**  
Service de bar sur place.  
Veuillez prendre note que seul l'argent comptant sera accepté.  
Merci de votre compréhension.

Note : La remise des prix et des bourses se déroulera après la fin de la compétition.

#### Dans ce numéro :

Courses provinciales de canots et de rabaskas à Lac-Édouard	1
Internet HV et téléphonie cellulaire	2
Harcèlement, Menaces, Intimidation	
Fête nationale 2019	3
Au revoir Madame Colette	4
Embarcations à moteur sur le lac Édouard	
Sécurité nautique	5
Prendre un café avec un agent	
Déraillement	6
Le Tour du Lac passe au numérique	
Parc municipal de la plage du San	7
Servitude de passage sur le chemin du Sanatorium Historique Lac-Édouard	
La protection de l'environnement, ça nous concerne tous	8
Des nouvelles de votre Coop	9 10
Informations diverses	11
Coordonnées de la Municipalité	12
Bonne Fête	

**Venez vous amuser avec nous et encourager les canotiers !**



## Internet HV et téléphonie cellulaire



Depuis quelques semaines des employés de Solutions Ambra (ingénieurs, techniciens, etc.) arpentent le territoire de Lac-Édouard (routes, rues, montagnes) afin de déterminer les différents paramètres nécessaires au déploiement de la fibre optique.

En effet, le tronçon La Tuque-La Bostonnais-Lac-Édouard sera le premier dans lequel sera installée la fibre optique. Bien que dans la majeure partie de ce parcours la fibre sera enfouie, dans le village de Lac-Édouard elle sera fixée aux poteaux déjà existants, histoire de protéger les entrées privées. Pour diffuser les signaux Internet et cellulaire aux usagers, deux tours seront installées à Lac-Édouard.

Dans sa totalité, ce projet de 26 millions \$ débutera à Hervey Jonction pour se rendre à Parent, en passant par La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard. Si tout se déroule normalement, Lac-Édouard profitera de ces nouveaux services internet et cellulaire fin 2020 ou en 2021.

Dans une phase ultérieure du projet, la fibre optique et un fil électrique seront enfouis le long de la route 155 nord, du km 156 au km 209 (Pourvoirie Le Rochu jusqu'à Lac-Bouchette, permettant aux usagers de cette route d'avoir accès à la téléphonie cellulaire.

## Harcèlement, Menaces, Intimidation

Des événements survenus ces derniers mois, nous amènent à faire la mise au point suivante.

La Sûreté du Québec demande à toutes les municipalités la tolérance zéro concernant toute forme de menaces, d'intimidation, de harcèlement ou de voies de fait envers un employé ou un élu municipal.

Soyez avisé que la Municipalité de Lac-Édouard appliquera cette demande de la Sûreté du Québec et dénoncera immédiatement toute forme de menaces, d'intimidation ou de voies de fait (ex. pousser un employé) dont auraient été victime un ou plusieurs de ses employés ou de ses élus.

Si un citoyen n'est pas satisfait du travail d'un employé municipal ou pour toute autre plainte, il doit entrer en contact avec madame Mélanie Dagenais, directrice générale, au 819-653-2138 ou par courriel à [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)



## Fête nationale 2019

C'est le 23 juin dernier que nous avons célébré la Fête Nationale à Lac-Édouard. Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette fête familiale. Sous le signe des traditions québécoises nous avons festoyé selon les coutumes d'autrefois : excellente bouffe, musique enlevante et bonne compagnie !

Nous avons profité de cette occasion pour remettre une médaille d'or à chacun des élèves de La P'tite École afin de souligner leur grand esprit sportif tout au long de la saison de hockey 2018-2019. Leur entraîneur monsieur Larry était très fier de ses jeunes joueurs. Bravo William, Mathis et Alex !



De plus, nous remercions Michel Villeneuve, Serge Richard et Pierre Verrette qui ont pratiqué pendant plusieurs mois afin nous offrir une soirée musicale très entraînante.

Cependant, cette grande fête n'aurait jamais été possible sans la collaboration de nos nombreux bénévoles : Larry Bernier, Michelle Bernier, Jean-Paul Bertrand, Pascal Bertrand, Marjelaine Boily, Huguette Cloutier, Jean-Raymond Côté, Mélanie Dagenais, Daniel Dompierre, Louise Hudon, Nancy Hudon, Geneviève Lachapelle, Anne-Sophie Lemieux, Jean-François Lessard, Hélène Morisset, Jules Morisset, Évelyne Sauvé et Édith Verreault.

Nous tenons également à remercier nos généreux commanditaires qui ont collaboré au succès de cette activité :

ADELE (Association du Développement Écologique du lac Édouard), Aux deux pattes du lac, Boucherie Claude et Henri, Camping Lac Édouard, Coop de Solidarité de Lac-Édouard, Nelson et Christian Côté, Domaine Lac-Édouard Excavation Lac-Édouard, Gaz P et B Inc, La Seigneurie du Triton, Les Coffrets de Lorraine, Municipalité de Lac-Édouard, Pourvoirie Le Goéland, Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie.

Le comité organisateur vous remercie chaleureusement pour votre participation,

Larry Bernier, Mélanie Dagenais, Nancy Hudon, Hélène Morisset et Jules Morisset.

 **À l'an prochain !** 

## Au revoir Madame Colette

Madame Colette nous a quittés. Excellente cuisinière, qui ne se rappelle pas de ses délicieux petits plats ! Toujours de bonne humeur et prête à vous retourner un beau sourire.

Née à Lac-Édouard, Colette a été un des piliers du développement communautaire de Lac-Édouard. On se souviendra toujours de son implication à l'Âge d'Or et à La Troupe des Bons Vivants. Que de bons souvenirs...

Toute la communauté de Lac-Édouard se joint à moi pour offrir à tous les membres de la famille de madame Colette Rioux nos plus sincères condoléances à l'occasion du décès de cette grande dame.

Le samedi 13 juillet, les membres de la famille recevront parents et amis à la Résidence funéraire Caron à compter de 12 h 30.

Ses funérailles auront lieu le même jour à 14 h 30 en l'église Saint-Zéphirin de La Tuque.

Larry Bernier, maire



## Embarcations à moteur sur le lac Édouard (rappel)

**À chaque année, nous vous rappelons l'importance de suivre quelques règles ayant trait à la sécurité nautique lorsque vous naviguez sur notre magnifique lac. Celles-ci visent à protéger la qualité de l'eau du lac ainsi que la qualité de vie de ses riverains :**

- Naviguez à basse vitesse lorsqu'à moins de 30 mètres (100 pieds) des rives ou des quais ou en eau peu profonde (3 mètres et moins);
- En motomarine ou en pratiquant tout autre sport nautique, ne naviguez pas toujours au même endroit, dirigez-vous vers des zones moins habitées;
- Éloignez-vous des canotiers, des kayakistes ou réduisez votre vitesse lorsque vous les croisez;
- Ne circulez pas près des baigneurs;
- Naviguez à des vitesses qui font en sorte que votre bateau est parallèle à la surface du lac, évitez qu'il ne forme un angle de 45 degrés avec cette dernière.

Protégeons ensemble cet extraordinaire plan d'eau en respectant ces quelques règles.

Bon été !



## Sécurité nautique

**Objet : Début des activités aquatiques – Les plaisanciers invités à la prudence**



Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec sont de retour sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers et vacanciers qui seront de plus en plus nombreux à pratiquer des activités aquatiques pendant la saison estivale 2019.

En tout temps, pour leur sécurité, les citoyens sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau ou qu'ils se trouvent aux abords des lacs, rivières et autres plans d'eau. De plus, ils sont invités à suivre les consignes de sécurité suivantes :

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ.
- Porter un gilet de sauvetage en bon état et de taille adéquate en tout temps.
- Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.).
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir.
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau.
- Informer quelqu'un du votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et personnes à bord, etc.)
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.
- Méfiez-vous de l'immersion en eau froide.

**Un petit rappel** : Les infractions et les conséquences de la conduite avec les **capacités affaiblies** par l'alcool et/ou la drogue sont les mêmes qu'en voiture.

Pour de plus amples informations concernant votre type d'embarcation, les règles de sécurité nautique et de l'équipement obligatoire nécessaire à bord, consultez le guide de sécurité nautique au : <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm>. De plus, vous pouvez communiquer avec un patrouilleur nautique de votre poste de police local.

## Prendre un café avec un agent

Le vendredi 14 juin dernier, deux policiers de la Sûreté du Québec, soit le sergent Pierre-Luc Mongrain, responsable du poste de La Tuque, et l'agent Martin Pronovost, accompagnés de deux agents de protection de la faune, soit messieurs Daniel Tremblay et Étienne Simoneau, du bureau de La Tuque, étaient au Magasin général de Lac-Édouard pour rencontrer les citoyens et prendre un café avec eux.

La mauvaise température a malheureusement retenu beaucoup de gens à la maison. Toutefois, les personnes qui se sont présentées ont beaucoup apprécié les divers conseils que les agents sur place leur ont fournis.



Grand merci à ces agents de s'être déplacés pour rencontrer les citoyens de Lac-Édouard.

Merci à madame Huguette Cloutier, gérante du magasin, à madame Hélène Morisset et à monsieur Jean-Raymond Côté pour leur accueil chaleureux.

Larry Bernier, maire

## Déraillement

Lors du déraillement d'une partie du convoi du Canadien National survenu au matin du 1er juillet, le responsable de la caserne des pompiers, Nicolas Bernard, assisté des pompiers volontaires, Gabriel Bouchard et Denis Trépanier, ont agi promptement pour sécuriser les lieux et mettre en place les mesures d'évacuation nécessaires au cas où une urgence se serait présentée.



En effet, le blocage d'un des deux passages à niveau a eu pour effet d'enclaver une partie du village. Une évacuation possible par voie d'eau a tout de suite été mise en place.

Bravo et grand merci à nos pompiers !

Le Canadien National a tenu le maire informé tout au long des opérations de dégagement et de réparation des rails. En moins de 24 heures, le chemin de fer était opérationnel.

## Le Tour du Lac est passé au numérique

En effet, à compter du numéro de juillet 2019, le Tour du Lac ne sera publié qu'en version numérique. Les coûts élevés de la publication en format papier, environ 2 000 \$ par année, la disponibilité offerte à tous de consulter le journal à l'écran (ordinateur ou tablette) et dans le but de diminuer notre empreinte écologique nous ont amenés à prendre cette décision.

**Voici les quatre façons de consulter le Tour du Lac :**

1. Sur votre ordinateur ou votre tablette, allez à [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca), onglet « Le bulletin mensuel le Tour du Lac »;

2. En vous abonnant à la liste d'envoi de la municipalité. Pour ce faire, sur votre ordinateur ou votre tablette, allez à [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca), onglet « Recevoir les actualités par courriel » (en bas, à gauche), inscrivez votre adresse courriel;

3. En venant à la bibliothèque municipale, consultez le journal sur un des ordinateurs mis à la disposition de tous;

4. En venant à la mairie et en demandant qu'on vous en imprime une copie format papier au coût de 1,00 \$.



## Parc municipal de la plage du San

Nous vous prions de prendre note des heures d'ouverture du Parc municipal de la plage du San : 9h à 20 h 30. La barrière fermera à 20 h 30. N'oubliez pas de sortir avant.

Suite aux nombreuses intrusions sur les terrains du Sanatorium Historique Lac-Édouard, nous vous demandons de demeurer sur le chemin d'accès lorsque vous vous rendez au Parc.



Pour les personnes qui désirent s'installer au Camping, vous devez, au préalable, vous inscrire au poste d'accueil de Sanatorium Historique Lac-Édouard.

## Servitude de passage sur le chemin du Sanatorium Historique Lac-Édouard

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers visiteurs,

Suite à différents événements fâcheux qui se sont déjà produits sur les terres de Sanatorium Historique Lac-Édouard, nous tenons à vous informer que la Municipalité de Lac-Édouard bénéficie **d'une servitude de passage** réelle et perpétuelle à pieds ou en véhicules de toute nature sur le chemin existant.

Ce droit de passage sur les terres de Sanatorium Historique Lac-Édouard signifie que, lorsque vous circulez sur le chemin pour vous rendre au Parc municipal de la plage du San **vous devez demeurer sur le chemin d'accès et qu'en aucun cas vous ne devez mettre les pieds sur les terrains de Sanatorium Historique Lac-Édouard.**

**Ce droit de passage vous permet de vous rendre à la plage mais à aucun autre endroit qu'à cette dernière.**

De plus, le camping est loué à Sanatorium Historique Lac-Édouard, il s'agit donc aussi d'un terrain privé sur lequel vous ne devez pas vous rendre sans la permission explicite du locataire des lieux, en l'occurrence, Sanatorium Historique Lac-Édouard.

Le principe est le suivant : les terrains sur lequel se trouve le chemin (servitude) sont des terrains privés, au même titre que votre propre terrain. Nous pensons qu'aucun d'entre vous n'accepterait que des individus se promènent indûment sur votre terrain.

La Municipalité de Lac-Édouard a installé des affiches rappelant à tous comment se comporter sur le dit chemin.

**Nous vous rappelons également que la barrière est ouverte de 9 h à 20 h 30. Vous devez sortir avant 20 h 30.**

Nous demandons donc à toutes et à tous de respecter la propriété privée de chacun.

Si chacun respecte la propriété des autres, nous pourrons vivre en harmonie avec nos voisins et profiter du magnifique Parc municipal de la plage du San.

Larry Bernier, maire

## La protection de l'environnement, ça nous concerne tous

Le 22 avril dernier, on fêtait le Jour de la Terre; autrement dit, notre fête à tous. À titre de suggestion, voici cinq habitudes à changer pour réduire votre empreinte environnementale et ce, à chaque jour.

### 1- SUIVEZ LE NOUVEAU GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN

Simple, mais vrai. En adoptant les nouvelles directives du Guide alimentaire canadien, qui suggère de privilégier les protéines d'origine végétale avant les protéines animales. Par exemple, si vous remplacez seulement un ou deux repas de viande par semaine par des légumineuses, vous réduirez de 10 % à 20 % votre émission de gaz à effet de serre (GES). Manger plus de fruits et de légumes et moins de viande.

### 2- RÉDUISEZ VOS DÉPLACEMENTS EN « AUTO SOLO » DE 2000 KM PAR ANNÉE

Si tous les Québécois parcouraient annuellement 2000 km de moins seuls dans leur auto, le Québec pourrait diminuer ses émissions de GES d'environ 2 %. En effet, le transport routier représente 22 % des émissions de GES du Québec. Quand c'est possible, utiliser les transports en commun, faites du covoiturage, du vélo ou de la marche.

### 3- ÉVITEZ LA FAST-FASHION

Les Québécois jettent en moyenne chaque année 24 kg de vêtements, selon Recyc-Québec. La revue Forum de l'Université de Montréal a calculé que ces 190 000 tonnes de textiles empilées formeraient un immeuble de 18 étages !

Achetons moins de vêtements. Achetons de vêtements de meilleure qualité qui durent plus longtemps. Évitions les changements de vêtements pour seulement changer de look !

### 4- CESSEZ DE GOUDRONNER VOTRE ENTRÉE

Ces enduits à base de goudron contiennent du brai de houille. Sous l'action de la pluie, du soleil et de la chaleur, ces enduits se décomposent en microparticules et composés solubles et sont entraînés par ruissellement vers les égouts de surface et les eaux usées urbaines. Ils sont toxiques pour les premiers stades de développement des invertébrés et des poissons.

### 5- RENONCEZ À L'EAU EMBOUTEILLÉE ET AUX PAILLES EN PLASTIQUE

Les Québécois consomment chaque année près d'un milliard de bouteilles d'eau en plastique, ce qui a un impact environnemental considérable. Évitions ce type de contenant. Utilisons plutôt une gourde en acier inoxydable, une bouteille en verre ou à base d'algues. Et que dire de l'utilisation des pailles de plastique : 100 ans, c'est le nombre minimal d'années que prend une paille de plastique à se désintégrer dans la nature.



Référence : Cameron, Daphné et Léveillé Jean-Thomas, « De petits et de grands gestes pour la planète, La Presse+, Éditions du 22 avril 2019, section ACTUALITÉS, écran 11.



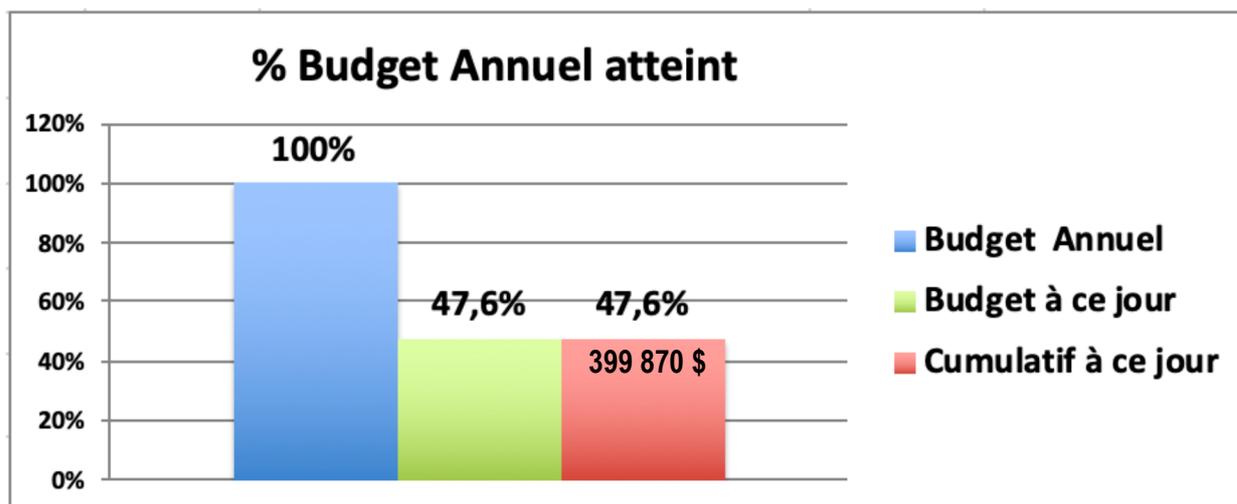
**Il n'y a pas de planète de rechange...  
Alors, changeons notre consommation !**

**La pollution est le résultat de milliards  
de petits gestes.**

**La sauvegarde de notre planète  
nécessitera aussi des milliards  
de petits gestes.**

## Des nouvelles de votre Coop

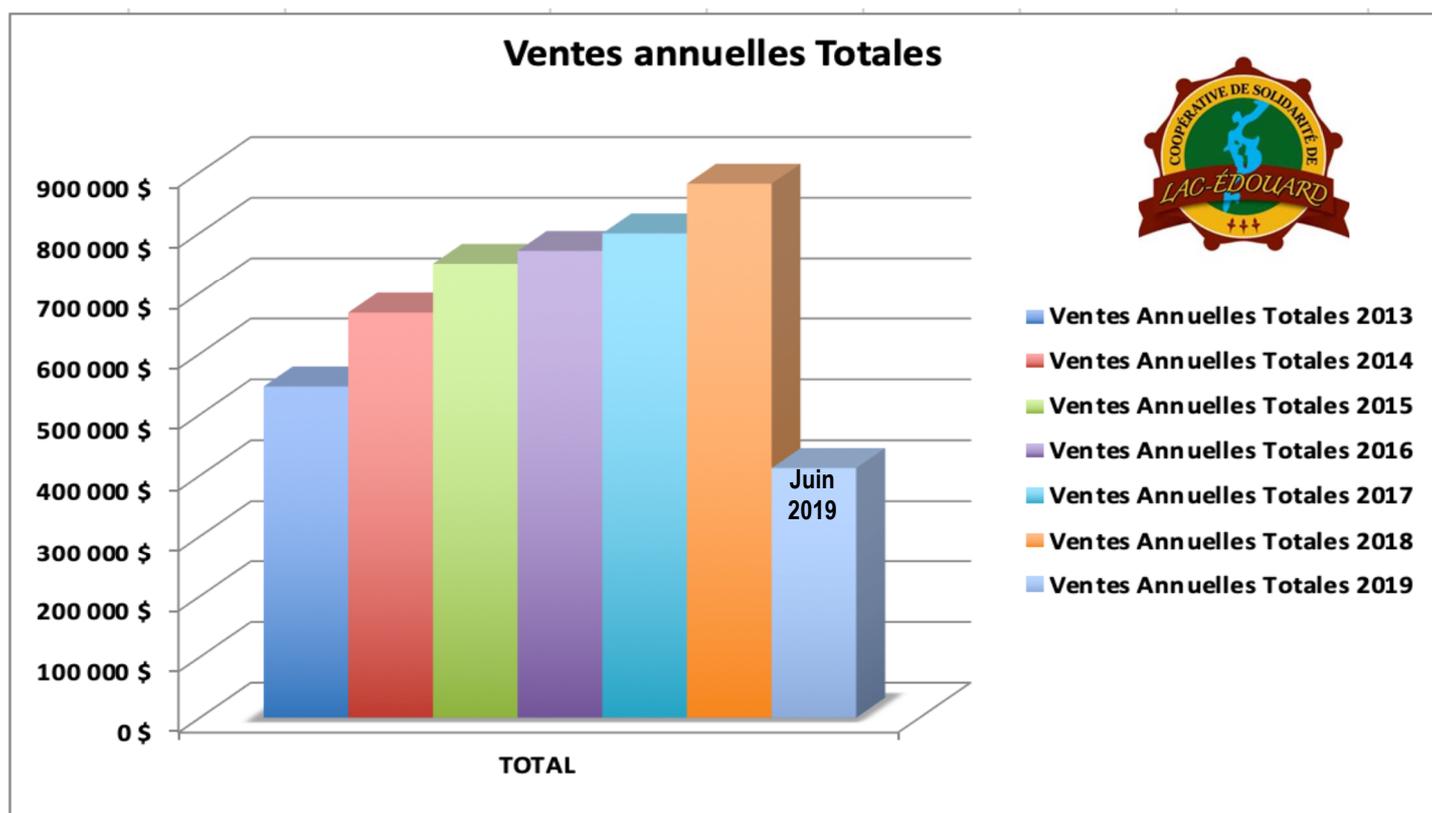
Nos ventes fluctuent d'un mois à l'autre, au gré de la météo. Qu'à cela ne tienne, depuis le début de l'année celles-ci correspondent exactement avec ce qui avait été budgété en début de cette dernière : 399 870 \$ (voir le graphique ci-dessous).



Le deuxième

graphique nous montre la progression du chiffre d'affaires de notre Magasin général depuis son ouverture. On peut tous être fiers de ce que nous avons réalisé ensemble. Bravo à toutes celles et à tous ceux qui travaillent sans relâche pour faire de ce projet un grand succès. Notre magasin général fait l'envie de plusieurs petites municipalités comme la nôtre.

Continuons d'encourager notre Coop ! Achetons à notre Magasin général.



## Des nouvelles de votre Coop

### Prix de l'essence au Magasin général



Dorénavant, le prix à la pompe sera ajusté de la façon suivante : prix d'approvisionnement payé par la Coop + 8 %. De ce 8 %, il faut déduire les frais d'opération (électricité, entretien, réparation, salaire, déneigement, assurances, etc.) Cette mesure est rendue nécessaire compte tenu du faible volume de vente d'essence. En effet, cette caractéristique fait en sorte que suite aux nombreuses variations du prix d'approvisionnement de l'essence, il arrive très souvent que le Magasin général vende son essence à perte.

#### Voici ce qui se produit :

- on s'approvisionne à un prix élevé ;
- suite au faible volume de vente, il s'écoule beaucoup de temps avant de vider notre réservoir ;
- pendant tout ce temps, le prix à la pompe baisse et parfois même en bas de notre coût d'approvisionnement ;
- on vend alors à perte.

Suite à cette mesure, vous ne devez plus comparer le prix à la pompe au Magasin général avec celui de La Tuque. Parfois, le prix à Lac-Édouard sera plus bas que celui de La Tuque, parfois, il sera plus élevé. **À titre d'exemple, en date du 1er juillet, le prix de l'essence à La Tuque était à 1,339 \$ alors qu'à Lac-Édouard il était à 1,279 \$.**

Depuis quelques semaines, le Magasin général compte deux nouvelles employées. En effet, madame Nathalie Gagnon, nouvelle résidente permanente de Baie-Bouleau Nord, et Noémie Larouche, étudiante et villégiatrice de Baie-Power se sont ajoutées au personnel de notre Coop.



Leur sourire et leur accueil chaleureux constituent des atouts importants de succès.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue au sein de notre organisme.

Huguette Cloutier, gérante



### Emprunt de vélos

Depuis quelques années, la Municipalité de Lac-Édouard met gratuitement quatre bicyclettes à la disposition des visiteurs et des citoyens qui désirent faire une randonnée dans le village. .

Celles-ci sont situées dans la cour du Magasin général. Tout comme madame Marie-Ève St-Pierre, vous pouvez les emprunter en demandant la clé au comptoir du magasin.

**Heures d'ouverture de la Coop : de 8 h 30 à 20 h 30 / 7 jours par semaine**

## Informations diverses



### NEZHA, l'enfant pirate

Le mercredi 3 juillet dernier, nous avons eu le plaisir d'assister au magnifique spectacle présenté en soirée à La Cité de l'Énergie, à Shawinigan.

Il s'agit d'une impressionnante production du Cirque Éloïze racontant l'histoire d'une jeune orpheline abandonnée sur une île mystérieuse qui deviendra le plus redoutable pirate de tous les temps.

Un spectacle grandiose pour toute la famille, à ne pas manquer !

Larry Bernier

Pour plus d'information : <https://www.citedelenergie.com/fr/spectacle-nezha>

### Pourquoi naviguer à basse vitesse à moins de 30 m (100 pi) des rives ?

#### En voici les raisons :

- les cyanobactéries (algues bleu-vert) se nourrissent de phosphore et d'azote ;
- ces nutriments se retrouvent dans les plantes, les arbres, dans le sol et dans **les sédiments au fond des lacs** ;
- la navigation à haute vitesse près des rives soulèvent les sédiments du fond, riches en phosphore, alimentant ainsi les algues bleu-vert ;
- les rampes de mise à l'eau constituent des voies rapides par lesquelles le phosphore et l'azote migrent vers le lac.

#### Protégeons notre lac :

- ▶ Revégétons nos bandes riveraines ;
- ▶ Utilisons les rampes de mise à l'eau publiques ;
- ▶ Ralentissons près des rives.



## Célébration de la Parole

Animée par mesdames Lise Bertrand et Marthe Chabot, **tous les samedis à 16 h, il y a une célébration de la Parole à la bibliothèque du Centre communautaire.**



Venez partager avec nous ce moment privilégié.

## Bibliothèque municipale

Pendant l'été, c'est le moment idéal pour relaxer à la bibliothèque. Que ce soit pour naviguer sur Internet, consulter un périodique ou emprunter un livre, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture de la municipalité.

Au plaisir de vous accueillir,

Nancy Hudon



## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
GOX 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Télécopie : (819) 653-2338  
Messagerie : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**9 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : Fermé**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)

### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
(819) 653-2138 / Courriel : [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
(819) 653-2438 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Nancy Hudon  
Adjointe administrative  
(819) 653-2238 / Courriel : [nancy.hudon@lacedouard.ca](mailto:nancy.hudon@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiendront  
le deuxième mardi du mois à 19 h.

**Date de la prochaine assemblée régulière :**

**le mardi 13 août à 19 h**

**Bienvenue à toutes et à tous !**

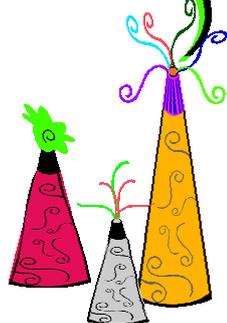
## Bonne Fête

### Juillet

10 : Adrien Francoeur  
11 : Anita Robitaille  
17 : Simon Noreau  
20 : Jason St-Pierre

### Août

4 : Diane Gagné Richard  
12 : Suzanne Frigon  
13 : Marthe Chabot



### Le bonheur qui passe !

Il y a des matins pluvieux, avec un ciel gris. Le bonheur est quand même au rendez-vous, comme nous le fait voir la photo ci-dessous.



**Bonnes vacances dans notre coin de paradis !**